

statistiques et de modalités d'imposition. Nous appuyons les efforts déployés à l'échelle internationale en vue de permettre aux pays en voie de développement d'évaluer de façon plus précise leurs propres intérêts et de négocier les conditions d'admission des sociétés transnationales d'une manière qui soit conforme à leurs objectifs nationaux.

Rapport du Groupe d'experts du Commonwealth

Le Canada a insisté sur la nécessité d'adopter des mesures concrètes pour aider les pays en voie de développement à jouer un rôle beaucoup plus important dans le partage des richesses et des ressources de notre planète. Au cours des quatre derniers mois, nous avons participé avec nos partenaires du Commonwealth à des discussions fructueuses sur l'adoption de mesures pratiques qui permettraient de réduire l'écart entre pays industrialisés et pays en voie de développement.

Les membres de l'Assemblée ici réunie peuvent maintenant prendre connaissance du rapport intitulé *Vers un nouvel ordre économique international*, qui a été préparé par un Groupe d'experts du Commonwealth à la demande des chefs de gouvernement du Commonwealth. Lors de la Réunion des ministres des finances du Commonwealth tenue à Georgetown la semaine dernière, les pays membres -- et je cite le communiqué -- "ont approuvé le rapport dans son ensemble et ont convenu que l'application des propositions dans les plus brefs délais constituerait un premier pas vers la suppression progressive de l'écart profond qui existe entre les richesses des diverses couches de l'humanité". Le rapport ne renferme pas la solution à tous nos problèmes. Certaines de ses recommandations posent même un défi à la politique actuelle du Canada. Sa valeur réside toutefois dans son caractère pratique et dans l'acceptation générale de ses dispositions par les pays des six continents. Nous croyons que le rapport peut être très précieux pour la conduite des négociations et la formulation de la politique nationale, qui ont pour objectif ultime de retrécir l'écart de niveau de vie entre pays industrialisés et pays en voie de développement. Je recommande à l'Assemblée ce rapport et la méthode pratique qu'il a envisagée.

Au cours de ces derniers mois, tout comme lors du débat qui s'est instauré ici, les pays développés aussi bien que les pays en voie de développement ont formulé des propositions importantes et novatrices qui méritent toutes une étude sérieuse. L'atmosphère, telle que je la vois, est propice aux progrès et aux changements, et nous devons saisir cette occasion. Pendant les 10 jours qui vont suivre, nous devons travailler au sein du Comité *ad hoc* et, par des consultations officieuses et des négociations, trouver la voie qui nous